



# **Union Syndicale Régionale Agroalimentaire Forestière CGT Picardie**



## **Ça bouge en Picardie !**

### **Chez Florépi à Guignecourt (02), sept jours de grève**

La CGT, forte de ses arguments, a débattu avec les salariés qui se sont mobilisés. Dans le secteur de la Boulangerie industrielle, la rentabilité se situe autour de 8 %, chez Florépi, c'est 15 % ! de rentabilité. Les conditions de travail, les cadences sont très pénibles, la précarité, la flexibilité sont permanentes et les salaires au « ras des pâquerettes » !

Avec la CGT, les salariés ont porté leurs revendications, ils réclamaient notamment une augmentation de 100 € par mois.

Après sept jours de lutte, ils ont décidé de reprendre le travail. Ils n'ont pas tout gagné, mais ils sont rentrés dignes et la tête haute avec une prime de 190 €, l'engagement de la direction de Florépi de prendre des mesures pour améliorer les conditions de travail, de tenir compte de la mobilisation des salariés lors des NAO 2018, l'étalement de la récupération des jours de grève. Notre syndicat s'est encore renforcé dans la lutte et tend vers un taux de syndicalisation de 50 %.

### **A la Sucrerie de St Emilie (80), la direction répond aux revendications par des sanctions disciplinaires envers les élus CGT**

Des salariés, à l'appel de la CGT, se sont mobilisés contre un projet de réorganisation du travail qui aboutit à des horaires et changements de rythmes insupportables. Ensemble, ils ont porté leurs revendications. Pour casser ce mouvement, la direction a utilisé des prétextes fallacieux pour prendre des mesures drastiques à l'encontre des militants CGT (mise à pied conservatoire, 12 jours de mise à pied et autres sanctions disciplinaires). La fédération exige l'annulation immédiate de ces sanctions et prévient que : **Quand on touche à des militants de la CGT, on touche à toute la CGT.**

### **12 septembre 2017. Les appels à la grève se succèdent**

Tout au long de l'été, nos syndicats étaient sur le pont pour débattre avec les salariés de la casse du Code du travail sauce Macron-Medef qui vise à dilapider les droits collectifs et sociaux gagnés par 120 ans de luttes sociales. Avec la publication des ordonnances, ils ont confirmation des graves reculs qui s'annoncent pour le monde du travail. Les salariés ne sont pas dupes. Des appels à la grève allant de 2 à 24 h nous parviennent chaque jour. Par exemple chez Intersnack, Nestlé Grand Froid, Bonduelle Conserves Estrées, Téréos Chevrières, Tropicana, Florépi, Lu Vervins, Sucrerie d'Eppeville, Sucrerie St Emilie, William Saurin Pouilly....

Les initiatives se poursuivent, nos militants vont à la rencontre des salariés, argumentent, créent les conditions de mobilisations massives, unitaires et ancrées dans la durée pour exiger un Code du travail et des conventions collectives du 21<sup>ème</sup> siècle, des augmentations de salaire, des emplois en CDI à temps complet, la réduction hebdomadaire du temps de travail, une protection sociale de haut niveau, des services publics qui répondent aux besoins.

Crévecoeur le Grand le 4 septembre 2017